



Déroulement d'animation (24 enseignants sur 3 heures)

Le conseil de coopérative

Une structure qui permet aux élèves de construire activement leurs projets en débattant et en coopérant.

Module de formation inscrit au plan de formation départemental

Objectifs généraux :

- Comprendre les enjeux de l'organisation de conseils de coopérative
- Connaître les modalités d'organisation de ces réunions
- Réfléchir aux adaptations et aux variables possibles (selon l'âge, l'environnement socio-éducatif, les capacités d'investissement de chacun).

1. Présentation des participants et attentes (20 mn)

Accueil des stagiaires (5mn) : contexte de l'animation, co-présentation (chacun présente un autre) de l'animateur et des enseignants qui co-animeront (pratiquent le conseil de coopérative dans leur classe), synthèses et documents seront remis au terme de l'animation et par courriel (une feuille circule pour relever les adresses courriel) --> prise de notes limitée.

Présentation des stagiaires par la technique du trio, chacun présentant un autre (5 mn en échanges trio, 10 mn de tour de table) : identité, contexte professionnel, une raison pour avoir choisi cette animation (pas de prise de notes lors de l'entretien en trio).

2. **But de l'animation** : permettre à chacun de saisir les éléments fondamentaux du conseil coop, se les approprier suffisamment pour pouvoir juger de l'intérêt qu'on y porte et des limites de la proposition, disposer des moyens de mettre en place des conseils coop dans sa classe si on le souhaite.

3. Relevé des représentations - Dégagement des axes à explorer (40 mn)

Objectifs spécifiques : relever les représentations du groupe, s'accorder sur le vocabulaire, dégager les valeurs qui fondent la mise en place du conseil de coopérative

Technique du jeu de cartes (20 mn) : (conserver les trios de la présentation, 3 cartes/personne)

Chaque participant note 3 mots ou expressions (1 par carte) qui lui semblent en relation avec le conseil de coopérative (ou d'enfants, ou d'élèves). Ces cartes sont relevées et redistribuées à un autre trio. Consigne du trio : d'abord ranger ces cartes par ordre d'importance/de pertinence, puis noter sur une feuille A3 (1 par trio + feutre) les 3 mots ou expressions jugées les plus importantes/pertinentes. Les feuilles A3 sont affichées.

Mise en commun (20 mn) : par un échange pondéré permettant à chacun d'expliquer ses choix et d'exprimer les cheminements de pensée, préciser/compléter le vocabulaire de référence, mettre en évidence les représentations dominantes et marginales, dégager au passage quelques invariants et en particulier les valeurs et les objectifs (savoir-être et savoir-faire) qui fondent la mise en place de conseil de coopérative (distribuer la liste des compétences).

On pourra placer les feuilles A3 au centre, coder ce qui relève des compétences, des valeurs, du dispositif technique, relever les questions non résolues qui émergent à droite, l'espace central sera (après déplacement des A3 sur le côté gauche) réservé à la construction du topogramme (projecteur vidéo).

3. Les invariants du conseil de coopérative (30 mn)

Objectifs spécifiques : à partir des valeurs et des objectifs dégagés avant, définir les éléments essentiels qui permettent de respecter ces attentes. Ces éléments seront organisés selon 3 axes d'exploration : utilités, sujets, procédures du conseil de coopérative).

Ces éléments seront relevés et organisés par le développement d'un topogramme.

En s'appuyant sur les invariants déjà repérés, l'argumentation du groupe permettra de préciser :

- Pourquoi on organise une réunion de coopérative :

Pour permettre à chacun de partager avec les autres des observations, des préoccupations, des propositions concernant la vie de la classe et de l'école. Pour se donner les moyens de prendre des décisions en commun. La classe est garante de la réalisation de ces décisions.

- De quels sujets on y traite et comment on les définit :

Tous les sujets qui concernent la vie de la classe et de l'école. Les limites sont celles fixées par la loi (instructions officielles). La classe définit un OJ qui est affiché avant.

- Comment on organise cette réunion :

Organisation spatiale (voir, entendre et mettre la parité en évidence), régularité (hebdomadaire), règles de partage de la parole, ce qui est dit ou fait ne doit blesser personne.

- Définition des métiers selon les fonctions (président, secrétaire...)

Les interrogations émises par le groupe sont relevées régulièrement au tableau, explorées collectivement si elles abondent le topogramme, et mises à distance si elle concernent les variables et les adaptations.

PAUSE de 10 mn, circulation de la liste d'émargement et du relevé des adresses courriel

4. **Témoignages vidéo : Extraits de conseils de coopérative en CP et en CM2 (10 mn)**

Projection de courts extraits des vidéos du Cardie, voir le déroulé de la vidéo en fin de doc + celles réalisées dans les classes.

Le fait que ces documents montrent des fonctionnements spécifiques permet de fixer une pratique particulière et donc de dégager clairement en creux les variables et adaptations qui seront étudiées à la suite de ces projections. .

5. **Développements : variables et adaptations (30 mn adapter au temps disponible).**

Réaliser les échanges sous forme de conseil avec les règles de prise de parole définies auparavant.

***Objectifs spécifiques :** Valider les invariants repérés précédemment par référence à ces extraits de conseils de coopérative, permettre aux stagiaires d'exprimer leurs observations, doutes, interrogations, apporter des éléments complémentaires sur l'organisation des conseils coopérative, ouvrir des pistes de réflexion.*

En calquant la prise de parole sur celle d'un conseil de coopérative classique (un président de séance, un distributeur de parole, un secrétaire tableau), commencer par ouvrir un débat aussi ouvert que possible (15 minutes) sur tous les développements que provoquent le visionnement de ces extraits de conseils de coopérative.

Retour réflexif sur ce temps de débat réglé.

Compléter les infos sur le conseil selon une approche plus centralisée.

6. **Echanges individualisés autour des outils et des synthèses (15 mn)**

***Objectifs spécifiques :** Visualiser différents types de documents utilisés lors de la préparation ou le déroulement de conseils de coopérative, échanger librement autour de leur mise en oeuvre, envisager d'autres outils coopératifs complémentaires (agendas coop, ouvrages de référence, synthèses écrites autour de ce thème...), mettre en perspective de façon individualisée.*

Eventuellement, les éléments et questions supplémentaires sont relevés au tableau pour être communiqués par la suite.

7. **Expression des positions et perspectives (10 mn)**

Les stagiaires expriment leur sentiment personnel par un adjectif, et développent librement leur ressenti et les perspectives concernant les conseils de coopérative.

Contraintes matérielles : feuilles A3, 3 petite feuilles par stagiaire, gros feutres, projecteur vidéo et lecteurs adaptés, écran de projection, adhésif

Documents remis aux stagiaires par le site internet de l'OCCE37 :

- supports de conseil : feuille de relevé en réunion, feuille de CR
- synthèses : mode d'emploi (livret A5 de 8 pages), topogramme, article A&E n°231 "coopérer à l'école maternelle", conseil/socle commun

Suites à donner :

- Communiquer aux stagiaires la liste des questions dégagées en animation + docs par le site.

Vidéo du CARDIE

classe de CP

2'28 à 3'43 : un sujet, le cahier de dessin

3'49 à 6'25 : le problème du basket

6'26 à 7'10 : félicitations

7'15 à 7'42 : récapitulatif

classe de cycle 3

8'29 à 9'18 : bilan du dernier conseil

9'19 à 11'25 : problème du seau ui abîme les fiches de vocabulaire

11'35 à 12'25 : proposition d'apporter son hamster en classe (*vote de la maîtresse*)

12'30 à 14'45 : marché des connaissances

14'46 15'00 félicitations

15'00 à la fin : clôture et météo des responsables